

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 05 avril (05/04/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Sandrine PIAROU, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,
Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Gérard CAYLA est nommé secrétaire de séance.

24 – 05 avril 2018

**24. Achat des parcelles cadastrées section DK n°1245 et n° 1243 –
Rue Wladislas Nowak au centre hospitalier intercommunal
Castelsarrasin - Moissac**

Rapporteur : Monsieur CASSIGNOL.

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété publique qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier et immobilier,

Vu le document d'arpentage et l'extrait cadastral

Vu l'avis des domaines émis le 3 août 2016,

Considérant l'acceptation de l'offre d'achat de la commune au prix fixé par France Domaine,

Considérant que les parcelles cadastrées section DK n° 1245 de 23 m² et DK n° 1243 de 15 m², sises rue Wladislas Nowak représentent un intérêt pour la commune,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DONNE son accord pour l'achat des parcelles cadastrées DK n° 1245 et n°1243 sises rue Wladislas Nowak au Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin-Moissac.

DIT que la surface à acquérir par la commune sera de 38 m².

DIT que l'achat aura lieu moyennant un prix de 800 €uros

DIT que le paiement du prix interviendra à la signature de l'acte.

CHARGE l'étude notariale GUILLAMAT, sise 14 rue Guilleran à Moissac, d'établir l'acte correspondant.

DIT que la commune prend à sa charge les frais d'acte et de géomètre.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette acquisition.

Pour copie conforme

Moissac le 10 avril 2018

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :